

CONCLUSION

VERS DE NOUVELLES HYPOTHÈSES AU DELÀ DES THÈSES DE LA RÉPRESSION FINANCIÈRE ET DU DUALISME, LE FONDEMENT CULTUREL DE LA RATIONALITÉ DES PRATIQUES INFORMELLES D'ÉPARGNE

LE REJET DE LA THÈSE DE LA RÉPRESSION FINANCIÈRE ET DU DUALISME

Deux thèses sont sous-jacentes à la plupart des travaux consacrés par les institutions internationales, telles la Banque mondiale ou l'OCDE, aux pratiques financières dites informelles : la thèse de la répression financière et celle du dualisme financier.

La thèse de la répression financière (le terme d'exclusion conviendrait sans doute mieux) part de la constatation qu'il existe des pratiques d'épargne et de prêt dites «informelles» d'une part et «formelles» d'autre part et fait l'hypothèse d'une segmentation de la population. Si, par son niveau de revenus et d'instruction le plus grand nombre est exclu des pratiques financières dites formelles, ceci ne signifie pas que cette «exclusion» soit la cause première du développement des pratiques dites informelles.

Pour que la thèse dite de la répression financière soit validée il faudrait :

- que le taux de participation des différentes catégories de la population aux pratiques dites informelles soit inversement proportionnel à leur capacité d'accès aux institutions dites formelles,

- qu'il y ait une forte étanchéité entre les organisations dites formelles et celles dites informelles (autrement dit que certains fonds de tontines et d'associations villageoises ou mutuelles ne soient pas déposés dans les banques ou que les agents ayant accès au crédit formel ne prêtent pas ces fonds de façon informelle), c'est-à-dire que les systèmes financiers soient dualistes,

- et enfin que les pays dotés de systèmes financiers dits formels réglementés connaissent un développement des pratiques financières informelles plus importants que les pays aux systèmes formels plus libres.

Dans la mesure où ces trois conditions ne sont pas remplies en Afrique subsaharienne (les situations de l'économie informelle en Afrique d'une part, en Asie et en Amérique latine d'autre part ne peuvent pas être confondues), l'hypothèse dite de répression sous-jacente à un grand nombre de travaux paraît sans fondements¹.

La thèse du dualisme financier (qui intervient de façon alternative ou complémentaire à celle de la répression financière) doit elle aussi être rejetée.

Le système financier n'est pas de type dualiste. Certes une large fraction de la population se trouve par la faiblesse et l'irrégularité de ses revenus exclue des institutions financières formelles. Mais la minorité de la population qui peut accéder sans difficulté à celles-ci (les salariés des banques par exemple) ne sont pas ceux qui participent le moins aux activités financières dites informelles. Un même individu dans une même période réalise des dépôts chez un boutiquier, participe à une tontine, cotise à une association villageoise et peut même régulièrement déposer certains fonds dans une banque, non généralement dans une logique de rémunération de l'épargne, mais de diversification des risques². On ne peut pas parler de concurrence entre les pratiques informelles et le système formel car pour qu'il y ait substituabilité et marché (condition nécessaire d'un état de concurrence) il faudrait :

1. que les agents économiques se posent concrètement la question d'une alternative entre le recours à tel ou tel type d'organisations ou d'institutions ou pratiques,
2. que dans l'hypothèse d'une interdiction des pratiques informelles, les agents qui y ont recours se tournent systématiquement vers les institutions formelles.

Ces deux conditions ne sont pas remplies. L'ensemble des pratiques informelles et formelles apparaissent très largement complémentaires.

L'approche dualiste est une intégration non pertinente des spécificités culturelles. Le fait qu'il existe des organisations aux modes de fonctionnement très différents et des circuits financiers plus ou moins autonomes ne signifie pas que les agents puissent être distingués par leurs comportements financiers. Nous faisons au contraire l'hypothèse qu'en Afrique notamment ceux qui participent le plus aux tontines sont des individus et des groupes qui par leur niveau de revenu et leur «capital culturel» ont l'accès le plus large aux institutions dites formelles.

1. Voir plus particulièrement dans le projet la contribution de D. Dia qui montre l'importance des pratiques tontinières parmi les populations africaines émigrées en Europe.

2. J.-M. SERVET, Représentations de la monnaie et des formes d'épargne dans le quartier de Colobane, Rapport CNRS, unité 166, «Écologie des communautés villageoises», février 1990 (Enquête réalisée en collaboration avec G. Ducos, linguiste CNRS).

Le rejet de l'hypothèse dite de répression financière et du dualisme financier oblige à repenser en termes nouveaux les stratégies des individus participant aux tontines et autres organisations informelles d'épargne et de prêt. Cette approche nouvelle suppose de rompre avec une autre hypothèse implicitement partagée par de nombreux travaux, celle qui fait du motif de rémunération et de spéculation un des éléments fondamentaux voire unique de la rationalité du comportement des épargnants.

LES LIMITES DU RÔLE DES TAUX D'INTÉRÊT

Tout individu épargnant, prêtant ou empruntant est supposé par la théorie standard effectuer un calcul rationnel coût/avantage, calcul inscrit dans un temps mécanique. Ceci est particulièrement évident dans les travaux qui, rejetant ou non l'hypothèse de la répression financière, comparent les taux d'intérêt dans les organisations formelles et dans les organisations informelles (ou au sein de celles-ci) et qui concluent à la rationalité du choix du prêteur et de l'emprunteur en tenant compte des coûts de transaction, prime de risque, disponibilité des fonds, etc. Le même type de raisonnement fonde aussi par exemple les analyses en termes de marché non concurrentiel (situation de monopole des prêteurs qui peuvent tirer parti de la forte inélasticité de la demande de crédit).

Le fait qu'aucun terme spécifique désignant le taux d'intérêt (créditeur ou débiteur) n'existe dans de nombreuses langues africaines et que le terme soit rendu par l'expression très générale de *profit-bénéfice* ou de *perte* oblige à repenser l'ensemble des pratiques financières informelles et formelles à travers le cadre culturel qui les supporte³.

Alors que l'acte d'épargne-endettement est généralement défini en Occident (et par les économistes) dans un rapport individuel au temps, un grand nombre d'opérations financières sont en Afrique sub-saharienne par exemple comprises comme un rapport à un groupe⁴. Le taux d'intérêt tel que nous pouvons l'évaluer cesse dès lors d'être une variable centrale de la transaction. Il peut donc exister une pluralité de taux d'intérêt (certaines enquêtes au Sénégal ont montré que le taux d'intérêt créditeur des banques était compris comme une compensation du risque pris en déposant des fonds dans ce type d'institutions et que toute augmentation des taux créditeurs

3. La question de la dissimulation mentale des taux d'intérêt a été abordée dans le cadre du présent projet par Louis BANGA N'TOLO au cours de son mémoire de DEA (*La notion de taux d'intérêt dans les pratiques financières formelles et informelles en Afrique subsaharienne*, mémoire de DEA 1991-1992, université Lumière Lyon 2, École doctorale de sciences économiques, 150 p.).

4. Voir en ce sens notamment l'étude des rapports de solidarité en Éthiopie par Joseph Tubiana.

était interprétée comme le résultat d'un accroissement du risque). Les moyens de paiement ne sont pas en tout lieu et en tout temps traités comme une marchandise. Dettes et créances sont pensées non comme une relation objective mais comme élément d'un *réseau de relations entre individus et groupes*. Accumuler des avoirs dans des comptes bancaires ou d'épargne non seulement est un comportement privé négatif, car conserver passe par la médiation des autres, y compris pour se protéger de ce que certains appellent le parasitisme familial. Il s'en suit que le prêteur peut consentir un prêt à un taux d'intérêt que nous évaluons comme négatif et que l'obligation de remboursement des dettes est hiérarchisée selon le type de relations existant entre prêteurs et emprunteurs (phénomène traduit par l'opposition entre argent chaud/argent froid). L'hypothèse polanyienne de sphères cloisonnées peut être appliquée aux moyens de paiement et aux opérations financières pour distinguer non pas pratiques formelles et informelles mais un ensemble beaucoup plus diversifié.

Ceci implique qu'il n'existe pas une explication uniforme mais que chaque type de pratiques financières informelles ou semi-formelles répond à un ensemble de contraintes différentes. Les travaux réunis ici se sont situés très largement dans cette perspective nouvelle culturaliste que permet de développer la rencontre de chercheurs de formations et de terrains divers.

INDIVIDU, COMMUNAUTÉ ET ÉPARGNE

Pour appréhender le succès de modalités d'épargne telles que les associations et tontines en Afrique sub-saharienne notamment, il convient donc d'analyser les raisons positives de leur essor et de comprendre les mécanismes qui leur permettent d'échapper à l'État et de constituer des formes efficaces de collectif sans l'État. Les raisons de leur développement sont multiples. Elles s'appuient tout à la fois sur l'avantage particulier que l'individu peut trouver en y adhérant, ce que les études des tontines montrent, et sur leur capacité d'intégrer un individu à un groupe sur la base d'une volonté réciproque. Non seulement le social n'est pas ici autonomisable de l'économique, mais la logique économique s'appuie ici fortement sur le social. Leur fonctionnement repose en effet très étroitement sur la dialectique individu/société. Cette dimension sociale des pratiques d'épargne et de prêt est évidente lorsque celles-ci s'appuient sur des liens sociaux pré-existants (famille, travail, voisinage, religion, etc.) mais elle apparaît aussi lorsqu'un rapport financier crée un lien direct entre créancier et débiteur (cas des usuriers et des prêteurs boutiquiers par exemple), qui ne pré-existe pas : ce sont des conditions dites extra-économiques de confiance qui assurent le maintien de la relation dite économique.

L'économique immergé dans le social

Pour les associations villageoises, leur rôle financier est une fonction parmi beaucoup d'autres. Elles présentent, y compris pour ceux qui y participent, d'abord un caractère ludique et de solidarité ethnico-culturelle. L'activité de collecte d'une épargne en vue d'une consommation collective lors de fêtes, d'une assurance en cas de maladie, décès, et d'investissements communautaires au village n'est pas distincte de leur caractère et de leur finalité socio-culturels. L'économique est là immergé dans les autres fonctions sociales⁵.

À travers la constitution d'une tontine, la finalité économique-financière est bien première ; mais l'économique, s'il manifeste ici une primauté certaine, n'est pas totalement autonome des autres fonctions sociales. Participer à une tontine, peut être aussi partager un moment de vie commune entre partenaires entre lesquels doit nécessairement régner une certaine confiance, en d'autres termes c'est exister socialement. Dans certaines tontines en modifiant l'ordre d'attribution du tour de rôle pour tenir compte des besoins de chacun en cas de deuil ou maladie, des principes de solidarité mutualiste sont introduits. Les membres d'une tontine de type relationnelle se souviennent généralement pendant de nombreuses années des divers participants, des modalités de leur participation à cette tontine, des événements qui l'ont marquée, etc. Ce caractère social des tontines est plus manifeste encore quand la réunion de tontine est marquée par un repas⁶. Pour les tontines entre émigrés, c'est tout à la fois une façon de rester en contact avec le pays et de s'intégrer dans une société nouvelle pour eux. Même s'il existe une différence essentielle entre tontine et association, puisque la première est fondée sur le principe d'une adhésion vécue comme libre alors que la seconde contraint d'adhérer tout individu se reconnaissant comme membre du groupe, les deux types d'organisation s'appuient sur des modes d'alliance et de réciprocité distincts des rapports de parenté.

Associations et tontines reproduisent des mécanismes d'entraide et de socialité traditionnelles

Ainsi les associations villageoises reproduisent, à travers les droits et obligations de leurs membres, l'ancienne communauté⁷ dans le cadre spatial nouveau défini par

5. Dans M. LELART (Ed.) *op cit.* 1990, J.-L. Lespes, «Les informalités tontinières : traditions et innovations», p. 326 *sq.* utilise le concept polanyien de réciprocité pour analyser les relations entre membres des tontines et des associations.

6. Comme nous l'avons déjà vu, ce caractère convivial des tontines n'est pas réservé aux tontines mutualistes.

7. J.-M. SERVET, «Le système communautaire des Diola de Basse-Casamance (Sénégal) *Cahier AEH* (Université Lyon 2) n° 14-15, 1978, pp. 189-250.

les migrations. Cette reproduction se trouve tout à la fois élargie puisqu'elle implique une fraction de revenus obtenus hors des activités villageoises et rétrécie puisqu'à chaque génération, pour une fraction de ses membres, les liens avec la communauté se distendent : tous ses adhérents potentiels ne se reconnaissent plus comme membres de celles-ci et ne cotisent donc pas. Certains font fi de la sanction morale de funérailles loin de la terre des ancêtres voire des menaces de sorcellerie qui pèsent sur ceux qui s'écartent du groupe ; ils refusent tout ou partie de leurs obligations vis-à-vis de la communauté d'origine, obligations dont l'adhésion à l'association n'est qu'une partie et qui comprend aussi les transferts personnels de revenus de la ville vers le village, le secours et l'hébergement de migrants temporaires, la participation aux rites et cérémonies, etc., et ils renoncent symétriquement à leurs droits à des secours et d'accès au sol communautaire y compris pour y être enterrés.

Les fonds collectés, épargne collective réunie dans la caisse de l'association, permettent à la communauté de manifester sa permanence tant de façon externe vis-à-vis des autres communautés qu'interne pour ceux qui se reconnaissent réciproquement comme membres : aujourd'hui comme hier, les fêtes revivifient périodiquement le sentiment d'appartenance au groupe, la protection des membres traduit la solidarité communautaire maintenue face aux malheurs individuels et familiaux, et les investissements collectifs rappellent, dans un système de production et d'échange nouveaux, les chasses, les pêches ou les défrichements communautaires, les travaux communs d'entretien de l'espace agricole ou liés à l'activité pastorale.

Les tontines peuvent elles-aussi se prévaloir d'anciens rapports sociaux. Certaines sociétés ont plus tôt que d'autres inventé les groupements rotatifs d'épargne et de prêt que sont les tontines, et l'émigration a joué un rôle essentiel dans la diffusion du phénomène⁸. Toutefois, la rapidité de celle-ci suppose que pré-existent les conditions idéologiques et sociales d'une acculturation.

Certaines origines des tontines en Afrique peuvent être trouvées dans les «sociétés de culture» ; celles-ci sont des regroupements entre voisins ou entre personnes d'un même groupe d'âge pour s'aider à tour de rôle lors des labours, sarclages ou récoltes. Elles réunissent, comme les tontines, un nombre variable de membres, et un même individu a le droit d'appartenir à plusieurs «sociétés». De même, les femmes de certains quartiers ou villages s'associent-elles pour préparer les repas à tour de rôle ; les hommes le font pour la construction des maisons, la réparation des toits, le creu-

8. Exemple de l'influence de la migration observée aussi bien dans le sud du Sénégal (Mission Ziguinchor Servet, février 1990) qu'au Rwanda (Jean NZISABIRA, *Les associations tontinières au Rwanda*, Notes de recherche du Réseau UREF/AUPELF, Financement de l'entrepreneuriat et mobilisation de l'épargne, n° 91-15, p. 11, le modèle est apporté dans ce pays de l'Ouganda et de la Tanzanie).

sement des puits, etc. Dans certaines sociétés africaines, on remarque ainsi la constitution de tontines en nature en prévision de funérailles, de mariages ou de baptêmes. Les sociétés à place de marché du Nigéria, Cameroun, Bénin, etc. ont vu se développer d'abord de façon plus importante les tontines monétaires. La même finalité d'entraide rotative dans des contextes économiques différents explique ici ces regroupements de petits vendeurs ou vendeuses, comme ailleurs des regroupements d'agriculteurs.

À la différence des conceptions occidentales modernes, pour le plus grand nombre dans les autres sociétés contemporaines, accumuler d'un point de vue strictement individuel des biens ou des avoirs dans des comptes bancaires ou d'épargne non seulement est un comportement qui a peu de sens, mais est une pratique jugée négative, car fondamentalement conserver passe par le don, c'est à dire par la médiation des autres. L'accumulation de créances dans des conditions, pour des finalités et sous des formes diversifiées au sein d'un large groupe (y compris par le potlatch) assure de façon beaucoup plus efficace l'épargne de chacun. L'épargne tontinière et associative, que l'on peut certes saisir au niveau des comportements individuels, pour être pleinement comprise doit être analysée dans sa dimension collective. De même qu'il est erroné de penser que la monétarisation moderne des sociétés engendre nécessairement l'essor d'une épargne formellement institutionnalisée, il est faux d'affirmer une individualisation spontanée des formes de l'épargne. Les associations et tontines, mêlant dettes et créances réciproques, peuvent constituer en la matière des pratiques permettant de concilier tout à la fois les contraintes nées de la salarisation et de la marchandisation modernes et celles encore bien vivantes de sociétés très largement holistes.

Le rapport individu/communauté est différent dans les associations et dans les tontines

Alors que les associations collectivisent immédiatement l'épargne, les tontines répondent à un désir individuel d'épargne contrainte.

On remarque que très souvent les participants à une tontine déclarent préférer prendre leur tour le dernier, ce qui dans une logique purement financière constitue un manque à gagner. Dans le contexte africain de large solidarité familiale (où certains voient l'essor de nombreux parasites induits par un chômage endémique), les tontines sont un moyen efficace de réaliser des économies. Un salarié, un commerçant ou un artisan peut difficilement refuser d'aider un parent qui le lui demande s'il dispose des moyens de le faire. Les engagements pris dans une ou plusieurs tontines ou pour plusieurs parts dans une même tontine diminuent d'autant le revenu immédiatement disponible. Ainsi la pratique tontinière s'oppose à l'esprit communautaire.

Toutefois, les tontines, tout en assurant l'essor de pratiques individualisantes, ne

peuvent réellement fonctionner qu'en prenant appui sur des logiques collectives. En effet, les tontines transforment la contrainte individuelle d'épargne en une contrainte vécue comme collective. Ceci éclaire la faible importance des non-remboursements. L'individu qui de fait reçoit un prêt de la tontine engage sa parole⁹. Si le débiteur ne rembourse pas sa dette, il est mis au ban de sa société. Cette «*obligation de rendre*» sous peine de se suicider socialement est plus forte que la plupart des contraintes inventées par les juristes. L'individu sait qu'il doit régulièrement se conformer aux obligations auxquelles il a contracté en adhérant à une tontine s'il veut ultérieurement être admis dans d'autres tontines et conserver le respect des autres. La garantie qu'offre une tontine est précisément fondée sur la cohérence de l'ensemble des dettes et des créances. L'acte d'épargne s'inscrit dans les tontines relationnelles non dans un rapport individuel progressif au temps¹⁰, dans un arbitrage entre risque et rémunération ou une comparaison entre utilités présentes et utilités futures, mais essentiellement dans un rapport de confiance et une certaine proximité, autrement dit dans un rapport social qui noue et dénoue des obligations réciproques. On doit remarquer que c'est très souvent l'organisateur de la tontine qui prend la place du membre défaillant, quitte à ce qu'il cherche lui-même, y compris en recourant à la police et aux tribunaux, à se faire rembourser ensuite par le membre défaillant. À la pression directe du groupe où tous les membres sont supposés égaux se substitue l'intercession du chef propre aux organisations hiérarchisées. On retrouve ainsi l'articulation entre l'efficacité du jeu des rapports sociaux et une certaine logique économique individuelle : il en va de l'honneur de l'organisateur de la tontine d'assurer le bon fonctionnement de celle-ci, et il doit manifester sa force et son pouvoir en se faisant ultérieurement rembourser. Quels que soient les modes de contrainte, la médiation du groupe¹¹, autrement dit du lien social et de ses obligations, est une condition nécessaire à la réalisation de l'épargne.

Il peut être tentant d'ordonner historiquement associations villageoises et tontines en traduisant les premières comme résidu de la *communauté* et les secondes comme forme en développement de la *société* (F. Tönnies, Max Weber), ou de l'évolution du *statut* au *contrat* (Henry Sumner Maine)¹². Une telle analyse rendrait mal

9. Voir J.-M. SERVET, «Paroles données : le lien de confiance», *Revue du Mauss*, n° 4, 1994, pp. 37-56.

10. Ce que note bien Michel LELART, «Les circuits parallèles de financement : état de la question», *L'entrepreneuriat en Afrique francophone*, p. 45 sq. (London/Paris : Libbey Eurotext, 1990).

11. Ph. HUGON, «La finance non-institutionnelle : expression de la crise du développement ou de nouvelles formes de développement», in : M. LELART (Ed.) *op. cit.* 1990, p. 313. Remarquons ici que ce recours à une médiation du groupe dépasse les formes tontinières et associatives puisqu'on la retrouve dans les modes de dépôt et de prêt individuels (voir ci-dessus l'inventaire des formes d'épargne) ; le prêteur peut accorder un prêt sans garantie réelle autre que les liens personnels au sein du groupe.

12. Karl POLANYI, *Primitiv, Archaic and Modern Economies*, [ed. by George Dalton], Boston : Beacon Press, 1968, pp. 82-85, *The Livelihood of man*, [ed. by H. W. Pearson], New York : Academic Press, 1977, pp. 48-49.

compte du phénomène. L'illusion historique provient en partie du fait que les associations fonctionnent selon des principes «non marchands» largement hérités des anciens liens communautaires (les droits et obligations dès la naissance) alors que les tontines sont fondées sur des principes «marchands», sur un contrat consensuel (chacun reçoit en proportion de ce qu'il verse). L'erreur est ici à partir de l'ordre historique communauté/marché de négliger tant les rapports inter-individuels dans les anciennes communautés que les rapports communautaires développés au sein même des sociétés où le marché est pensé comme dominant ; ces rapports peuvent être non seulement hérités mais aussi soit se révéler indispensables au bon fonctionnement de ce qu'on appelle communément «économie de marché», soit être les germes de relations sociales ultérieurement dominantes.

- Tout d'abord, les associations loin d'être de simples éléments résiduels constituent des rapports dynamiques et modernes de re-production du groupe. Le poids des jeunes (notamment à travers l'émigration et par leur taux de participation plus important) en fait un élément de contestation de la gérontocratie traditionnelle et introduit au coeur même des villages des initiateurs d'un modèle «démocratique».

- Ensuite, nous avons souligné que les sociétés anté-coloniales africaines connaissaient en dehors des rapports communautaires des rapports inter-individuels (type «sociétés de culture») sur lesquels a pu se fonder le phénomène tontinier¹³.

- Enfin, nous avons montré que le succès des tontines s'appuie sur des mécanismes nés des contraintes communautaires.

En un mot, le membre d'une tontine n'est pas un *individu hors du monde*¹⁴, un être en marge du cadre de la vie sociale. En Afrique comme dans de nombreuses sociétés du tiers monde l'individualisme moderne développé par les tontines ne s'oppose pas radicalement à la communauté mais s'appuie sur elle ; il en est aussi une continuité. Toutefois, engendrant à la fois consommations et accumulations privées, les tontines produisent des conditions de destruction des rapports communautaires. Autrement dit pour comprendre ces mécanismes financiers, il est essentiel de saisir les *chaînes du crédit*¹⁵ ; ces réseaux complexes lient dans le jeu de relations

13. Karl POLANYI, *The Livelihood of man*, [ed. by H. W. Pearson], New York : Academic Press, 1977, pp. 62, 169 évoque la complexité de l'articulation collectif/individu à partir de l'exemple de l'*agora* grecque.

14. Sur la distinction individu hors du monde, individu dans le monde, voir notamment Jean-Pierre VERNANT, *L'individu, la mort, l'amour*, Paris : Gallimard, 1989, p. 211 sq.

15. Sur ce thème, voir le colloque *Les chaînes du crédit en Europe, XVIe-XIXe siècle*, organisé par Laurence Fontaine et Gilles Postel-Vinay, Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme, 18-19 juin 1993 ainsi que *Prêter et emprunter. Pratiques de crédit au Mexique*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1993, XIII - 255 p., qui à travers des études de terrain contemporaines ou sur la base d'archives analyse la dimension sociale des relations financières au Mexique avec une grande pertinence.

personnelles ou médiatisées par des intermédiaires les membres des micro-sociétés (à un niveau qui peut être, le village, des parents, des émigrés d'un quartier, des compagnons de travail mais aussi de très riches entrepreneurs) et bouclent les maillons qui peuvent les faire entrer à travers des liens de dépendance politique ou religieux, dans des relations commerciales, y compris internationales.

DEVENIR DES INFORMALITÉS FINANCIÈRES

Si l'hypothèse émise sur la nature essentielle des pratiques dites informelles (et tout particulièrement des tontines) et semi informelles est fondée, il s'ensuit que les formes de transition qui ont le plus de chances de réussir sont celles qui s'appuient sur une caractéristique essentielle des associations rotatives d'épargne et de prêt : celle d'être non un agrégat d'intérêts (privés et par là contradictoires) mais un groupe de confiance où soit les individus se pensent comme étant directement interdépendants, soit l'interdépendance des divers membres est assurée par la médiation d'un responsable.

En s'adaptant à la logique du comportement des épargnants, les institutions formelles peuvent regagner du terrain.

Tout d'abord, une condition essentielle passe par le rétablissement de la confiance dans les institutions formelles. La démocratisation des systèmes politiques et la concrétisation de l'autonomie entre pouvoir politique et institutions financières sont une condition fondamentale de cette confiance. Il est illusoire de mettre en place des mécanismes financiers importés du Nord si une grande partie de l'épargne des couches sociales auxquels ils sont destinés provient de revenus procurés par la corruption, la fraude fiscale, la contrebande, etc. et si les systèmes judiciaires ne sont pas indépendants.

Il n'existe pas de solutions miracles universelles mais une politique des petits pas est nécessaire. Une inflexion positive peut être imprimée par le soutien à des expériences semi-formelles de crédit solidaire et de mutuelles et coopératives d'épargne et de prêt^{15bis}.

La bancarisation de certaines opérations peut être rendue obligatoire, notamment en mettant fin au système du billetage lors du paiement des salaires et en rémunérant les salariés par des virements bancaires. Autre exemple, pour les tontines les plus importantes (par exemple dont le lot est supérieur à 500.000 CFA), il est possible de rendre obligatoire la bancarisation de ces opérations (à condition de ne pas les taxer, ce qui aurait pour principal effet non un accroissement des recettes fiscales mais la recherche de solutions clandestines).

15bis. Dans cette perspective, on lira notamment : Dominique GENTIL, Yves FOURNIER, *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ?* Paris : Syros, 1993, 272 p. et le n° 33, déc. 93-janv. 94 de la revue *Épargne sans frontière. Techniques financières et développement*.

Il conviendrait également de créer des liens directs entre épargne et crédit et d'en faire une large publicité. Tout individu ayant constitué une épargne préalable pendant une durée supérieure à deux ans, c'est-à-dire ayant prouvé sa capacité à épargner et par conséquent à rembourser, devrait pouvoir bénéficier d'un prêt proportionnel à l'épargne constituée, sans autre type de garantie à fournir et quel que soit son statut social.

La reconnaissance des formes collectives que se donnent les populations peut passer par l'institution de livrets collectifs d'épargne servant de garantie pour l'ouverture de prêts individuels. Les tontines peuvent constituer la base de sociétés de caution mutuelle¹⁶ permettant aux entrepreneurs de bénéficier de prêts qu'ils s'engageraient collectivement à rembourser. Toutefois, s'il s'agit de la totalité du lot d'une tontine, les dépenses et investissements périodiques réalisés ainsi à tour de rôle sont momentanément suspendus, et s'il s'agit seulement d'un pourcentage prélevé sur ce lot, la période de constitution s'en trouve considérablement allongée. Il va de soi aussi que ces groupes d'épargne-prêt doivent se constituer sur une base volontaire, qu'il convient de ne pas sous-estimer le risque que les débiteurs décident de se déclarer tous simultanément et de façon concertée insolvable (d'où l'utilité des parrains et de bloquer une partie des prêts dans un fonds de caution)¹⁷, etc.

Enfin, pour ce qui est d'une pédagogie très large de l'épargne, il est souhaitable d'utiliser certains circuits existants de collecte de l'épargne et les mécanismes de l'épargne contrainte que l'on rencontre dans les tontines. Par exemple par l'ouverture de carnets d'économie dans les boutiques, sous forme de vente de timbres de 100, 500, 1000 francs CFA donnant droit à l'achat de certains produits proposés sur catalogue avec mise en place de loterie.

Nous pourrions multiplier les exemples et suggestions permettant à travers de meilleures articulations entre formel et informel de tisser des liens financiers qui soient aussi explicitement des liens sociaux. Peut-être convient-il ici de clore cet aperçu des pratiques informelles d'épargne en rappelant que, quelles que soient les possibilités concrètes actuelles d'institutionnalisation de l'informel, qu'aux confins de la légalité imposée par les États post-coloniaux voire «*contre l'État*», les associations et les tontines apparaissent, dans la sphère publique pour les premières et dans la sphère privée pour les secondes, comme des formes collectives d'innovations

16. L'expérience au Mali du Projet d'appui à la création d'entreprise PME/PMI et à l'insertion des jeunes diplômés du Fonds européen de développement avec système de parrainage et constitution de groupements d'intérêt économique-tontines nous paraît de ce point de vue extrêmement intéressante. Voir aussi les exemples rapportés dans *Des tontines aux banques populaires*, numéro spécial d'*Histoires de développement*, (J.-J. Perennes ed.), n° 1, mars 1988, 52 p.

17. *Rapport sur le développement dans le monde 1989* de la Banque mondiale, *op. cit.* p. 139

sociales. Dans un contexte de crise des États existants, certaines sociétés du tiers monde ont inventé à travers elles des réseaux et relations pouvant anticiper des modes jusqu'ici inconnus de développement. Au Nord ces innovations que les minorités immigrées apportent et qui sont autant de modèles pour penser de nouvelles actions en faveur d'un développement local et de soutien aux populations déshéritées sont aussi porteuses de formes alternatives inédites de vie collective.

Jean-Michel SERVET

TRAVAUX CITÉS

ABDAIMI EL, «Le financement informel : problématique, typologie et évaluation à partir d'enquêtes à Marrakech et dans le Sud-marocain», *Revue Tiers Monde*, n° 120, 1989, pp. 869-879.

ADAMS D.-W., Taking a Fresh Look at Informal Finance, Seminar on Informal Financial Markets in Development, Banque mondiale, AID et Université d'État de l'Ohio, Washington, octobre 1989.

ADAMS Dale W., FITCHETT Delbert A. (ed.), *Finance informelle dans les pays en développement*, Presses Universitaires de Lyon, 1994.

AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT, *Mobilizing Savings and Rural Finance, The A. I. D. Experience*, [Washington] : A. I. D. Science and Technology in Development Series, 1991, XIV-100 p.

AKPACA Maxime, *Banques, commerce extérieur et monnaie, supports d'indépendance économique : l'exemple béninois*, thèse Université Lumière Lyon 2, 1991.

AKPACA Maxime, *Pratiques financières informelles en Casamance (Sénégal)*, Réseau thématique 'Entrepreneuriat : financement et mobilisation de l'épargne', Paris : Uref-Aupelf, n°1994-37.

AMIN Samir, «Bourgeoisie d'affaires sénégalaises» *l'Homme et la Société*, Sociologie du Tiers Monde n°12, avril-mai-juin, 1969, pp. 29-41.

AMIN Samir, *Le monde des affaires sénégalais*, Paris, Édition de Minuit, 1969, 208 p.

ANONYME, «Les activités de l'ONC en 1985. Commercialisation de l'aide internationale et de la production locale des céréales», *Sedes*, mars 1986.

ARDITI C., *Économie et politiques céréalières dans la zone sahélienne : l'exemple du Tchad*, Paris, INSEE, 1992.

ASFAW DAMTE, «Ekub», *Ethnological Society Bull*, Addis Abäba, 8, juillet 1958, pp. 63-76.

ASPEN Harald, «Present forms of traditional associations and institutions in Mafud, Northern Shäwa», in : S. EGE (ed.) *Working papers on Ethiopian Development*, Univ. of Trondheim, n° 5, January 1990.

L'Association Nationale pour le Développement Local et le Développement du Pays et l'Institut de Formation en Développement Économique Communautaire, *Le local en action*, Paris : les éditions de l'épargne, 1989.

AUBERT Pierre-Yves, «Analyse d'un exemple de circuit de financement formel en Afrique : la bourse des valeurs d'Abidjan», *Cahiers Monnaie et financement*, n°21, 1992, pp. 31-37.

AUBIN Henry, «Does no one care the region is losing economic edge ? Little is being done as tax impact rises and jobs decline», *Montreal Gazette*, February 4, 1991, p. B7.

BA Hampaté, DAGET Jacques, 1984 - *L'Empire peul du Macina (1818-1853)*. Paris : Nouvelles Éditions Africaines, 306 p.

BAGNALL Janet, «City in Crisis : Montreal poor sink deeper into misery», *Montreal Gazette*, February 9, 1991, p. B4.

BANGUI C., «Sortir de l'impasse. Impact des politiques macro-économiques sur le développement de l'agriculture», *Tchad et Culture*, n° 121, avril 1991, 7-8.

BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde 1989, Systèmes financiers et développement*, Washington, 1989, XII-281 p.

- BAROU Jacques, *L'immigration en France des ressortissants des pays d'Afrique noire. Rapport au Secrétariat Général à l'intégration*, Paris, Secrétariat Général à l'intégration, 1992.
- BAUMANN Eveline, «Le fleuve nourricier.» in : DEVISSE, Jean (éd.), *Vallées du Niger*. Paris : Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1993, pp. 520-526.
- BAUMANN Eveline, «Pêcheurs et poissons : une cohabitation difficile. Le Delta central du Niger au Mali.» in : BLANC-PAMARD, Chantal (éd.), *Politiques agricoles et initiatives locale : adversaires ou partenaires*. Paris : ORSTOM, pp. 109-132.
- BAUMANN, Eveline, *Produire et consommer en milieu pêcheur du Delta central du Niger*. Contribution à l'Atelier du Projet Études halieutiques du Delta central du Niger, Bamako, novembre 1990. Bamako : ORSTOM, 1993, 36 p.
- BEAUGE Gilbert, *Les Capitaux de l'Islam*, Paris, CNRS, 1990, 274 p.
- BEKOLO-EBE B., «Le système des tontines ; liquidité, intermédiation et comportement d'épargne», *Revue d'Économie Politique*, 1989, n° 4, pp. 616-639.
- BENECH Vincent, *Contribution à la connaissance de la reproduction de quelques espèces d'intérêt halieutique dans le Delta central du Niger*. Contribution à l'Atelier du Projet Études halieutiques du Delta central du Niger, Bamako, novembre 1990. Bamako : ORSTOM, 16 p.
- BERG Elliot, KENT Lawrence, «The Economics of Cereal Banks in the Sahel», *USAID*, 1991, 150 p.
- BERTHOME Jacques , «Les associations villageoises de développement en Afrique de l'Ouest», *Économie et Humanisme*, n° 314, juillet-sept. 1990, pp. 15-19.
- BLOY, Eddy, MAYOUKOU, Célestin, *Analyse du risque et réintermédiation de l'épargne en Afrique subsaharienne*, Réseau thématique 'Entrepreneuriat : financement et mobilisation de l'épargne', Paris : Uref-Aupelf, n°1994-38.
- BOUMAN F.J.A., «Indigenous Savings and Credit Societies in the Third World : A Message», *Savings and Development*, 1977, n° 4, pp. 181-219.
- BOUMAN F.J.A., HOUTMAN R., «Prawnbroking as an Instrument of Rural Banking in the Third World», *Economic Development and Cultural Change*, octobre 1988, pp. 68-89.
- BOURDIEU P., *Le sens pratique*. Paris, Éditions de Minuit, 1980, p 94.
- BRENNER G.-A., «Les entrepreneurs bamiléké de Douala : une enquête exploratoire», *Cahiers-Monnaie et financement*, n°21, pp. 47-62.
- BRENNER G.-A., *Quebecers and lotteries*, rapport de recherche, École des Hautes Études Commerciales, Montréal, 1985.
- BRENNER R., BRENNER G.-A., *Spéculation et jeux de hasard, une histoire de l'homme par le jeu*, Paris : PUF, 1993, XI - 254 p.
- BRODHEAD D., LAMONTAGNE, F., PIERCE, J., *Developing the region and communities : The local development experience*, Economic Council of Canada, May, 1981.
- BRUNET-MORET Yves *et al.*, *Monographie hydrologique du fleuve Niger*. 2 vol., Paris : ORSTOM, 1986, 396+506, p., cartes.
- BRUNDSCHWIG H., «La troque et la traite», *Cahiers d'études africaines* (Paris), 1962, n° 7, pp. 339-346.
- BRUYN S., *The Field of Social Investment*, Cambridge : Cambridge University Press, 1987.
- BRUYN S., MEEHAN J., *Beyond the Market and the State, New Directions in Community and Development*, Philadelphia : Temple University Press, 1987.

BURKETT P., «Informal Finance in Developing Countries - Lessons for the Development of Formal Financial Intermediaries», *Journal of Economic Development*, décembre 1988, pp. 81-93.

CAMPBELL C.-D., AHN C.-S., «Kyes and Mujins - Financial Intermediaries in South Korean», *Economic Development and Cultural Change*, octobre 1962, pp. 55-68.

Centre for Community Economic Development, Newsletter, Cap Breton, Various issues.

CHAO-BEROFF, Renée, *Les organisations paysannes et l'épargne-crédit*, Autrechtes : Cellule de suivi des initiatives d'épargne et de crédit autogérées en Afrique, octobre 1994, 32 p.

CHARMES J., «Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel», in : *Nouvelles approches du secteur informel*, Centre de Développement, OCDE, 1990, pp. 11-51.

CHOPARD René, *Monnaie, méthode et développement*, Lausanne, Méta Éditions, 1990, 196 p.

CHRISTENSEN G., «Informal Financial Intermediation : Quest for the Grail ?» in : *Finance et développement rural en Afrique*, Actes du XIIe séminaire d'économie rurale, 21-25 octobre 1991, Ouagadougou, Burkina-Faso, Montpellier : CIRAD-MES, [s.d.] pp. 243-253.

COHEN J.-M., *Integrated Rural Development, The Ethiopian Experience and Debate*, Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, 1987.

Colloque de Nouakchott, décembre 1988 : voir LESPES Jean-Louis (ed.).

COMHAIRE Jean, «Wage Pooling as Form of Voluntary Association in Ethiopia» *Proceedings of the IIIrd International Conference of Ethiopian Studies*, Addis Abäba, 1966, pp. 44-50.

Community Economics, Bulletin of the Institute for Community, Economics, Greenfield, Massachussets, Various issues.

Community Investment Monitor, National Association of Community Development Loan Funds, Newsletter, Philadelphia, Various issues.

CONTAMIN B., «Développement et financement des PME en Côte d'Ivoire», communication présentée aux journées scientifiques de l'U.R.E.F. Financement, développement et culture de l'entrepreneur, Casablanca 16-18 février 1989.

COPANS Jean, *Les marabouts de l'arachide : la confrérie des mourides et le paysans du Sénégal*, Paris, l'Harmattan, 1988, 279 p.

COPPET Daniel de, «Premier troc, double illusion», *L'Homme*, janv.-juin 1973, pp. 10-22.

COULON Christian, *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire : religion et contre culture*, Paris, Karthala, 1983, 176 p.

COURBIS B., FROMENT E., SERVET J.-M., «A propos du concept de monnaie», *Cabier d'Économie politique* n°18, 1990, pp. 5-29.

COURBIS B., FROMENT E., SERVET J.-M., «Enrichir l'économie politique de la monnaie par l'histoire», *Revue économique* printemps 1991 pp. 315-338.

CRUISE O'BRIEN Donald, *The Mourids of Sénégal. The Political and Economic Organisation of Islamic Brotherhood*, Oxford, Clarendon Press, 1971.

DAGET Jacques, «La pêche à Diarafabé. Étude monographique», *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire (série B : Sciences humaines)*, tome XVII, janv.-avril 1949, n° 1-2, pp. 1-97.

DAGET Jacques, «La pêche dans le Delta central du Niger», *Journal de la Société des Africanistes*, 1956 Tome XIX, fasc. 1, pp. 1-79.

DAGET Jacques, 1974 - «La pêche dans le fleuve Niger», *Afr. J. Trop. Hydrobiol. Fish.*, Special Issue II, pp. 107-114.

- DAVIS Linda, Shragge, Eric (eds.), *Bureaucracy and Community. Essays on the Politics of Social Work Practice*, Montréal : Black Rose Books, 1990.
- DECKER DE, «Contribution à l'étude du mariage chez les Bambuda», *Bull. Juridictions Indigènes*, 10^e année, 7, 1942, pp 125-146.
- DESSALEGN RAHMATO, *Famine and Survival Strategies : A Case Study from Northeast Ethiopia*, Addis Abäba, Univ. of Addis Abäba, 1987.
- DIA DEMBA, *Tontines émigrées*, mémoire de DEA Monnaie-Finance-Banque, École doctorale de sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, 1991.
- DIA, Mamadou, «Développement des valeurs culturelles en Afrique subsaharienne», *Finances et développement*, décembre 1991, pp. 10-13.
- DIARRA M.-F., Étude de factibilité pour la création de caisses d'épargne villageoises IRSH NIAMEY, juin 1984.
- DIOP Abdoulaye Bara, *La société wolof : tradition et changement; les systèmes d'inégalité et de domination*, 2^e éd., Paris, Karthala, 1987, 360 p.
- DIOP Cheikh Anta, *L'Afrique Noire pré-coloniale : études comparées des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique noire, de l'antiquité à la formation des États modernes*, 2^e éd., Paris, Présence Africaine, 1987, 278 p.
- DIRAT, Jean-Raymond, MAKAYA, Alphonse, *Proximité, diffusion de l'innovation et intermédiation tontinières : cas des grands marchés de Pointe-Noire*, Réseau thématique 'Entrepreneuriat : financement et mobilisation de l'épargne', Paris : Uref-Aupelf, n°1994-44, 39 p.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, *Principaux résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RPGH) 1988*, Dakar, Dec. 1989.
- DROIT R.-P. (ed.), *Comment penser l'argent ?* Paris : Le Monde, 1992.
- DROMAIN Michel, *Les associations rotatives d'épargne et de crédit au Sénégal*. Thèse, Gestion, Université de Nice, 1989.
- DUPIRE M., BOUTILLIER J.-L., «Le pays Adioukou et sa palmeraie (Basse Côte d'Ivoire)», *Étude socio-économique*, Paris, Orstom, 1958.
- DUPONT S., «Retour au Bénin du Crédit Lyonnais», *Jeune Afrique Économie*, n° 166, avril 1993, p. 21.
- DUPUY Claude, «Le secteur financier informel en Afrique de l'Ouest», *African Review of money finance and Banking*, octobre-décembre 1989, pp.15-33.
- DUPUY Claude, «Les associations villageoises au Sénégal : fonctions économiques et modalités de financement», *Revue Tiers-Monde*, Tome XXXI n° 122, avril-juin 1990, pp. 351-375.
- DURENDEZ T.J., «Informal Credit Markets in Asian Countries», Central Bank of the Philippines, *Central Bank Review*, août 1986, pp. 26-29.
- EBIN Victoria, «À la recherche de nouveaux poissons. Stratégies commerciales mourides par temps de crise», *Politique Africaine* n° 45, 1992, pp. 86-99.
- EBIN Victoria, «Migrants mourides sénégalais», *Chroniques du SUD*, ORSTOM, n° 4, janvier 1991, pp. 128-131.
- EBOUE Chicot M., «Épargne informelle et développement économique en Afrique», *Mondes en développement*, tome 16, n° 62-63, 1988 p. 40.
- EBOUE CHICOT M., «Les logiques financières des comportements d'épargne informelle des femmes en

Afrique», *Épargne sans frontière*, n° 10, février 1988, p. 6 sq.

EGUERRE N., *Le rôle des établissements bancaires en matière de prévention du surendettement des ménages*, mémoire de D.E.A. monnaie finance banque, université Lumière-Lyon 2, 1993.

L'Épargne et sa collecte en Afrique, Paris : La revue Banque, 1988.

EYMARD-DUVERNAY F., «Entreprises et marché du travail», communication au colloque «Labour markets and labour markets policy in Europe in the 1990's», Lund, Suède 20-23 septembre 1990.

FALL Abdou Salam, *Réseaux de sociabilité et insertion urbaine dans l'agglomération de Dakar*, Thèse de doctorat 3^e cycle, Université Cheikh Anta Diop, Faculté de Lettres, Département de Philosophie, Dakar, 1991, 280 p.

FARGUES Philippe, *La migration obéit-elle à la conjoncture pétrolière dans le Golfe ? L'exemple du Koweït*, INED, *Dossiers et documents* n° 10, septembre 1987, 32 p.

FAURE Pierre, «La démocratie pour le développement. Les groupements villageois» *Tchad et Culture*, n° 12, février 1991, 5-6.

FAY Claude, *Activités économiques dans le Delta central : articulation des contraintes de divers ordres*. Contribution à l'Atelier du Projet Études halieutiques du Delta central du Niger, Bamako, novembre 1990. Bamako : ORSTOM, 20 p.

FAY Claude, *Rapport sociologique : Pratique halieutique et stratégies de production dans le Delta central du Niger (Mali)*. Contribution à l'Atelier du Projet Études halieutiques du Delta central du Niger, Bamako, novembre 1990. Bamako : ORSTOM, 1990, 26 p.

FAY Claude, «Sacrifices, prix du sang, «eau du maître» : fondation des territoires de pêche dans le delta du Niger (Mali)», *Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. hum.*, 25 (1-2), 1989, pp. 159-176.

FAY Claude, «Systèmes halieutiques et espaces de pouvoirs : transformation des droits et des pratiques de pêche dans le delta central du Niger (Mali)», *Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. hum.*, 25 (1-2), 1989, pp. 213-236.

FECADU GEDAMU, «Urbanization, polyethnie group voluntary associations and national integration in Ethiopia», *Ethiopian Journal of Development Research* (Addis Abäba), 1 (1), April 1974, pp. 71-80.

FERNANDO E., «Informal Credit and Savings Organization in Sri Lanka : The Cheetu System», *Savings and Development*, 1986, n° 3, pp. 253-263.

FIRTH Raymond, *Capital, Saving and Credit in Peasant Society*, London : George Allen, 1964.

FISCHEL Marcel-Maurice, *Le Thaler de Marie-Thérèse. Étude de sociologie et d'Histoire économique*, Thèse pour le doctorat ès lettres, Dijon : Marchal, 1912, xxx-210 p.

FONTAINE Laurence, POSTEL-VINAY Gilles, *Les chaînes du crédit en Europe, XVIIe-XIXe siècle*, colloque organisé à la Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme, 18-19 juin 1993.

FONTAN Jean-Marc, *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire : expériences pertinentes et études de cas*, Institut de formation en développement économique communautaire, 1991.

FOURNIER M., «Les Sar en présence de Yo, rites funéraires à Bédaya (Tchad)», Document 1, *Groupe de recherche de la mission catholique*, Fort Archambault, Juillet 1972, 76 p. ronéo.

From the Roots Up, Phases I and II, 1988, Third Avenue Resource Center, Montreal (member of CDEC-GP now CIDEL-GP).

From the Bottom Up, The Community Economic Development Approach, Ottawa : Economic council of Canada, 1990.

- GALLAIS Jean, *Le Delta intérieur du Niger. Étude de géographie régionale*. Mémoire de l'IFAN. 2 vol., Dakar : IFAN, 1967, 621 p.
- GANAY DE S. et GRIAULE M., «Noté sur les pirogues et la pêche dans la région du Bahr-Salamat», *Journal de la Société des Africanistes*, 13, 1943, pp. 187-204.
- GBOGBLENOU K.G., *La tontine en République Populaire du Bénin*, Mémoire Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Politiques, Cotonou, 1983.
- GEERTZ C., «The Rotating Credit Association : A Middle Rung in Development», *Economic Development and Cultural Change*, avril 1962, pp. 241-263.
- GENTIL D., FOURNIER, Y., *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers. Epargne et crédit en Afrique*, Paris : Sytos, 1993, 272 p.
- GERDES VICTOR, Social Security and the African Development Process. Communication au 3^e Congrès International des Africanistes, Addis Abäba, 1973 (polycopié).
- GERMIDIS D., KESSLER D., MEGHIR R., *Systèmes financiers et développement : quel rôle pour les secteurs financiers formel et informel?* [Études du Centre de développement de l'OCDE : Paris, 1991, 278 p.
- GHATE R.B., «Informal Credit Markets in Asian Developing Countries», *Asian Development Review - Studies of Asian and Pacific Economic Studies*, 1986, n° 1, pp. 64-85.
- GHOSH Dipak , "Savings behaviour in the non-monetized sector and its application", *Savings and development*, 1986, n° 2, pp. 173-180.
- GOUX J.-F. (ed), *La politique des établissements de crédit en matière de prévention du surendettement des ménages*, Rapport pour le conseil de la recherche du Ministère de la Justice (France).
- GRAHAM D. H., CUEVAS C.-E., NEGASH K., et alii, *Finance rurale au Niger : une évaluation critique et des recommandations de réforme*, Rapport final présenté par l'Université d'État de l'Ohio à la mission de l'USAID, Niamey, février 1987 ;
- GUEYMARD Yves, *Méthode de mobilisation de l'épargne rurale dans les pays africains*. Études et documents n° 58. Paris : Ministère des Relations extérieures, Direction des politiques du développement, 1983, 373 p.
- GUYER Jane I., «Indigenous Currencies and the History of Marriage Payments, A Case Study from Cameroon», *Cahiers d'Études africaines*, 104-XXVI-4, 1986, pp. 577-610.
- HAGGBLADE S., «Africanization from Below : The Evolution of Cameroonian Savings Societies into Western-style Banks», *Rural Africana*, 1978, n° 2, pp. 35-55.
- HAILU ABATENA, «The Potential Contribution of Indigenous Self-help and Mutual Aid Organizations to the Socio-economic Development of Ethiopia», *Journal of Rural Cooperation*, 15 (2), 1987, pp. 89-106.
- HEINRICH J.-B. , "Les principaux contrats de financement utilisés par les banques islamiques", *Banque*, n° 478, 1987, pp. 1134-1136
- HENAULT G., M'RABET R. (ed.), *L'Entrepreneuriat en Afrique francophone, culture, financement et développement*, UREF, Collections Universités Francophones, John Libbey Eurotext, Paris, 1990.
- HENRY A., TCHENTE G.H., GUILLERME P., «La société des amis - Étude des tontines à enchères du Cameroun», CCCE, *Document de travail*, n° 34, avril 1990.
- HENRY A., TCHENTE G.H., GUILLERME-DIEUMÉGARD Ph., *Tontines et banques au Cameroun. Les principes de la Société des amis*, Karthala, 1991.
- HERAN F., «La seconde nature de l'habitus. Tradition philosophique et sens commun dans le langage sociologique», *Revue française de sociologie*, XXVIII, 1987, pp. 385-416.

HOLL Jean-Charles, PLAS Jean-Pierre, RIOU Patrick, *Les choix d'investissement dans l'entreprise*, Paris, P.U.F., 1973.

HOUDAS, O. (éd. et trad.), *Tarik el-Fettach*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, A. Maisonneuve, 1981, 361 + 186 p.

HOUDAS O. (éd. et trad.), *Tarikh es-Soudan*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, A. Maisonneuve, 1981, 540 + 326 p.

HOUDAS O. (éd. et trad.), *Tedzkiret-en-Nisian*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, A. Maisonneuve, 1966, 415 + 232 p.

HOUIS M., *La Guinée Française*, Éditions Maritimes et Coloniales, Paris, 1953.

HUC R.-E., *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Tibet et la Chine*, Bruxelles, 1851, p. 356.

HUGON, Philippe, «L'impact des politiques d'ajustement sur les circuits financiers informels africains», *Tiers Monde*, tome XXXI (122) 1990, pp. 325-349.

Initiatives locales de création d'emplois. Réussir le changement Entrepreneurial et initiatives locales, Paris : Organisation de coopération et de développement économiques, 1990.

IROKO A.-F., *Les Cauris en Afrique occidentale du Xe au XXe siècle*, Thèse Paris I, 1987, 2 tomes, 980 p.

JODELET D. (ed.), *Les représentations sociales*, Paris : PUF, 1993, pp. 387-405.

KABORÉ O.-F., *Le Système de paiement du Burkina : une analyse des pratiques monétaires*, thèse de troisième cycle, Université Lumière Lyon 2.

KASSIBO Bréhima, *Le crédit nomade. Rôle et mode de fonctionnement du crédit chez les pêcheurs du Delta central du Niger*. Contribution à l'Atelier du Projet Études halieutiques du Delta central du Niger, Bamako, novembre 1990. Bamako : ORSTOM. 12 p.

KASSIBO, Bréhima, «Les pirogues du Delta Central : aspect économique et social.» in KAWADA, Junzo, *Boucle du Niger. Approches multidisciplinaires*. vol.2. Tokyo : Institut de Recherches sur les Langues et Cultures d'Asie et d'Afrique, 1990, pp. 63-110.

KINNON MC R., «Financial repression, liberalization and the Ldc's», in : ed Grassmans, Lundberg E. : *The World Economic Order : Past and prospects*, New York, 1981.

KOEHN E. et P., «Edir» as a Vehicule for Urban Development in Addis Abäba, in Marcus (ed.) *Proceedings of the 1st U. S. Conference on Ethiopia*, East Lansing, 1973.

LAE Raymond, Influence de l'hydrologie sur l'évolution des pêcheries du delta central du Niger, de 1966 à 1989», *Aquatic Living Resources*, 5, 1992, pp. 115-126.

LAE Raymond, «Impact des barrages sur les pêcheries artisanales du delta central du Niger», *Cahiers Agricultures*, 1, 1992, pp. 256-263.

LAE Raymond, RAFFRAY, Jean, *Les pêcheries artisanales du secteur de Mopti. Ressource, communautés de pêcheurs et stratégies d'exploitation*. Contribution à l'Atelier du Projet Études halieutiques du Delta central du Niger, Bamako, novembre 1990. Bamako : ORSTOM, 1990, 36 p.

LAMONDE P. et al., *La transformation de l'économie montréalaise 1971-1986*, Montreal : INSR-Urbanisation, 1988.

LANE Patricia, «Comment : Community based economic development : Our trojan horse», in : *Studies in Political Economy*, n° 25, Spring, 1988, pp. 177-192.

LANCEY M.-W. de, «Institutions for the Accumulation and Redistribution of Savings Among Migrants», *The Journal of Developing Areas*, janvier 1978, pp. 209-224.

- LASH SCOTT, URRY John, *The End of Organized Capitalism*, Cambridge : Polity Press, 1987.
- LAST Geoffrey, «Indigenous Associations and the Process of Change in the Rural Economy with special reference to Ethiopia», Communication au 3^e Congrès International des Africanistes, Addis Abäba, 1973, photocopié.
- LELART, Michel (Ed.) *La Tontine, pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en développement*, Londres/Paris : John Libbey/Aupelf-Uref, 1990, 357 p.
- LELART Michel, «L'épargne informelle en Afrique : les tontines béninoises», *Revue Tiers Monde*, n° 118, avril-juin 1989, pp. 271-298.
- LELART, Michel, «Mobilisation de l'épargne», *Epargne sans frontière*, n°28-29, sept-déc. 1992, pp. 20-43.
- LELART Michel, *Les tontines et le financement de l'entreprise informelle*, Notes de recherche du réseau Entrepreneuriat de l'UREF, n° 91-18.
- LELART Michel, «Un marché financier inorganisé : l'usure en Thaïlande», *Savings and Development*, 1983, n° 1, pp. 339-365.
- LELART Michel, GNANSOUNOU S., «Tontines et tontiniers sur les marchés africains : le marché Saint-Michel de Cotonou», *Africa Review of Money, Finance and Banking*, Finafrica, 1989, n° 1, pp. 69-90.
- LE NOIR Alain , "La restructuration nécessaire des systèmes bancaires africains", *Épargne sans frontière* 1989, n° 16, p. 4.
- LEROY Yves, *La pêche et le commerce du poisson à Mopti (Soudan français)*. Bamako : Mission d'Étude et d'Aménagement du Niger, 1957, 114 p.
- Les habits neufs du financement*, n°spécial de la revue *Histoire de développement*, n°13, avril 1991.
- LESPEZ Jean-Louis (ed.), *Les pratiques juridiques, économiques et sociales informelles. Actes du colloque international de Nouakchott, 8-11 décembre 1988*, Paris : PUF, 1991.
- LEVI-STRAUSS Claude, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, II-397 p.
- LIGERS Z., *Les Sorko (Bozo), maîtres du Niger. Étude ethnographique*. 4 vol., Paris : Librairie des cinq continents, 1964-1969.
- LIMAN Tinguiri K. et RIETSCH C., *Protocole d'enquête sur les tontines en milieu urbain à Niamey* UREF - Université de Niamey Niamey juin 1989.
- LY Boubacar, «Les classes sociales dans le Sénégal précolonial», in : *Sur le mode de production asiatique*, Centre d'Études et de Recherches Marxistes, Leipzig, Éditions Sociales, 1974, pp. 229-255.
- MAGE Eugène, *Voyage au Soudan occidental (1863-1866)*. 1^{re} édition 1868. Paris : Karthala, 1980, 308 p.
- MARTY Paul, *Études sur l'Islam au Sénégal*, Paris, Leroux, 1917, Tome I, *Les Personnes*, 483 p., Tome II, *Les Doctrines et les Institutions*, 444 p.
- MAUNY Raymond, *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age*. Mémoire de l'IFAN. Dakar : IFAN, 1961, 587 p.
- MAURIES Isabelle , *Évaluation d'organismes financiers faisant le lien entre les systèmes financiers formel et informel dans les pays en développement*, DEA Monnaie, Finance, Banque, université Lumière Lyon 2, 1992-1993.
- MAYOUKOU, Célestin, *Le système des tontines en Afrique, un système bancaire informel*, Paris : L'Harmattan, 1994, 144 p.
- MBODJI Mohamed, «La crise trentenaire de l'économie arachidière» in : DIOUF M.-C. et alii, *Sénégal, trajectoires d'un État*, Dakar, CODESRIA, 1992, pp. 95-133.

MENDELL Marguerite, SALEE Daniel (eds.), *The Legacy of Karl Polanyi. Market, State and Society at the End of the Twentieth Century*, London, MacMillan and New-York : St. Martin's press, 1991.

MIRACLE M.-P., MIRACLE D.-S., COHEN L., «Informal Savings Mobilization in Africa», *Economic Development and Cultural Change*, n° 24, 1980, pp. 701-724.

MONETTE Michael, *Bulletin régional sur le marché du travail*, Ministère de la main-d'oeuvre, de la sécurité du revenu et de la formation professionnelle, Québec, 1991.

MONTEIL Charles, *Une cité soudanaise : Djenné, métropole du Delta central du Niger*. 1^{re} édition 1932. Paris : Anthropos, 1971, 301 p.

MONTEIL Vincent, *L'Islam Noir : une religion à la conquête de l'Afrique*, Paris éd. rev. Seuil, 1980, 480 p.

Montreal Community Loan Association, Documents and correspondence of the Association, 1989-1990.

Montreal Metropolitan District, Employment and Immigration Commission of Canada, 1991.

MORLAT Gérard, *La Décision*, Paris, CNRS, 1961.

MRAK M., «Role of the Informal Financial Sector in the Mobilization and Allocation of Household Savings : the Case of Zambia», *Savings and Development*, 1989, n° 1, pp. 65-85.

National Association of Community Development Loan Funds, Documents and correspondence.

NDIONE, Emmanuel S., *Le don et le recours. Ressorts de l'économie urbaine*, Dakar : Enda, 1992, 215 p.

NIANGORAN-BOUAH G., *L'Univers des poids à peser la poudre d'or*, Abidjan, Nouvelles Éditions Africaines, 1987.

NICOLAS G., MAGAGI H., MOUCHE M. dan, Le système traditionnel du crédit dans la région de Maradi *Mission d'études socio-économiques du pays Houssa Oriental* CNRS Niamey 1968.

NORVELL D.G., WEHRLY J.-S., «A Rotating Credit Association in the Dominican Republic», *Caribbean Studies*, 1969, n° 1, pp. 45-52.

NSOLE J., *Techniques et pratiques populaires d'épargne et de crédit*, Thèse de 3^e cycle, Université Lyon 2, 1984.

N'TOLO LOUIS Banga, *La notion de taux d'intérêt dans les pratiques financières formelles et informelles en Afrique subsaharienne*, mémoire de DEA 1991-1992, université Lumière Lyon 2, École doctorale de sciences économiques, 150 p.

NZISABIRA JEAN, *Les associations tontinières au Rwanda*, Notes de recherche du Réseau UREF/AUPELF, Financement de l'entrepreneuriat et mobilisation de l'épargne, n° 91-15.

OFONAGORO W.I., «From Traditional to British Currency in Southern Nigeria : Analysis of a Currency Revolution 1880-1948», *The Journal of Economics History* (New York), 1979, vol. 39, n° 3, pp. 623-654.

OFONOGARO P.E., «The currency revolution in Southern Nigeria, 1880-1948», *African Studies Center, Occasional Papers n°4*, University of California, 1976, pp. 2-32.

ORSTOM, INRZFH, *Enquête statistique auprès des pêcheurs. Premiers résultats*. Bamako : ORSTOM (Projet Études halieutiques du Delta central du Niger), INRZFH, pag. mult, 1988.

OSUNTOGUN A., ADEYEMO R., «Mobilization of Rural Savings and Credit Extension by Pre-Cooperative Organizations in South-Western Nigeria», *Savings and Development*, 1981, n° 4, pp. 247-261.

OTU E. I., *Tontines et modes de financement des PME-PMI africaines*, mémoire de DEA 1991-1992, Université Lumière Lyon 2, Département Monnaie, Finance, Banque, 190 p.

OWOUDI Founda, *Évolution du système financier et pratiques informelles d'épargne et de prêt en Afrique*

centrale. Thèse de 3^e cycle sciences économiques MFB, Université Lumière 2. 1987.

PAIRAULT T., «Aperçus sur l'histoire et l'organisation des tontines en Chine», *Cahiers Monnaie et finance* n° 20, 1991, pp. 215-233.

PAIRAULT T., «Une forme d'entraide financière : la tontine de crédit dans la communauté chinoise de Paris», *Épargne sans frontière*, n° 19, juin 1990, pp. 44-49.

PANKHURST Richard, ESHETE Endreas, «Self-Help in Ethiopia», *Ethiopia Observer*, II (11), octobre 1958, pp. 354-364.

PARIS Philippe van, «Quelle réponse cohérente aux néo-libéralismes», *Économie et humanisme*, n° 306, mars-avril 1989.

Partenaires dans le développement économique des quartiers, Montréal, 1990.

PELISSIER Paul, *Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Paris, Fabrique St Yrieux, 1966, 940 p.

PEYRE Christian, *Impôt et monnaie en Afrique noire*, Mémoire de DEA Monnaie, Finance, Banque, Université Lumière Lyon 2, 1990, 180 p..

PISCHKE, J. D. von, ADAMS, Dale W., DONALD, Gordon, (eds.) *Rural Financial Markets in Developing Countries, Their use and abuse*, Baltimore/London : John Hopkins Press, 1983, XI-441 p.

POLANYI Karl, *Primitiv, Archaic and Modern Economies*, [ed. by George Dalton], Boston : Beacon Press, 1968, pp. 82-85.

POLANYI Karl, *The Livelihood of man*, [ed. by H. W. Pearson], New York : Academic Press, 1977.

PONSON B., SCHAAN J.-L., *L'esprit d'entreprise. Aspects managériaux dans le monde francophone*, Paris : UREF/AUPELF, John Libbey Eurotext, 1993.

PORTERES R., «La monnaie de fer dans l'ouest africain au XXe siècle». *Recherches Africaines, Études Guinéennes*, 4, 1960, pp. 4-13.

Prêter et emprunter. Pratiques de crédit au Mexique, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1993, XIII - 255 p.

PRICE Thomas, 1987 - *A Report Prepared for the Project «Socio-economic Studies on River Niger*. FI:GCP/NER/027/USA. Rome : FAO.

QUENSIERE Jacques (éd.), *La pêche dans le Delta central du Niger. Approche pluridisciplinaire d'un système de production*. Paris : ORSTOM, (sous presse).

RAGHANI, Mohamed Lemine Ould, *Informalité financière et vitesse de circulation de la monnaie en Afrique : le cas de la Mauritanie*, DEA Monnaie, finance et Banque, Université Lumière Lyon 2, 1993.

RANDLES W. G. L. , «Échanges de marchandises et échanges de dieux, un chassé croisé culturel entre Européens et Bantu», *Annales : E. S. C.*, 30^e année n° 4, juillet-août 1975, pp. 635-653, pp. 641-642.

Report of the Task Force on Community Economic Development, Submitted to the Commission of Economic Development, City of Ottawa, 1988.

RENNUIT Marie-Françoise, «Les systèmes financiers en Afrique subsaharienne», *Épargne sans frontière* 1989, n° 16.

RIETSH Christian, *Une tontine à double niveau d'enclôtures*, Notes de Recherche n° 5, Réseau thématique «Financement de l'entrepreneuriat et mobilisation de l'épargne», UREF/AUPELF, Paris, 1990, 55 p.)

RIVALLAIN J., «Contribution à l'étude du groupe sara, sud du Tchad : implantation des populations, importance des échanges à valeur monétaire à partir des masses métalliques et d'objets en métal, un exemple

- le «kul». *Annales de l'Université d'Abidjan*, série 1, t.9, 1981, pp. 23-51.
- RIVALLAIN J., *Échanges et monnaies en Afrique du X^{IV}e au X^{IX}e siècle en Afrique d'après les récits de voyageurs*, Lyon/Paris : Musée de l'Imprimerie et de la Banque/Musée de l'Homme, 1994.
- RIVALLAIN J., *Étude comparée des phénomènes pré-monétaires en proto-histoire européenne et en ethnoarchéologie africaine*, thèse Université Paris I, 1988.
- RIVALLAIN J., «Paléomonnaies africaines : moyens d'approche et fonctionnement, un exemple en pays sara, sud du Tchad». *Cahiers de l'Institut des Sciences Mathématiques et Économiques Appliquées*, (série Progrès et croissance n° 30) 1986, pp. 31-48.
- ROBERTS Richard, «Fishing for the State. The Somono and the Political Economy of the Middle Niger Valley, ca. 1712-1905.» in CRUMNEY, D.; STEWART, C., 1981 - *Modes of Production in Africa. The Precolonial Area*. Beverly Hills : Sage, pp. 1-27, annexes.
- ROUBAUD F., «Les conditions de l'accumulation dans le secteur informel mexicain», *Cahiers Monnaie et financement* n°20, 1991, pp. 235-260.
- ROUSSIER P., *L'Établissement d'Issiny, 1687-1702*, Paris, Larose, 1935.
- ROY Bernard, *Méthodologie multicritère d'aide à la décision*, Paris, Economica, 1985, 423 p.
- RYCX Jean-François, «Islam et dérégulation financière», *Dossiers du CEDEJ*, 3, 1987, pp. 7-32.
- SALAS R., STORPER M., «The four worlds of production» texte présenté à l'occasion d'un séminaire de l'École Doctorale de Sciences Économiques à l'Université Lumière-Lyon 2, Lyon, 18 novembre 1991.
- SALÉM Gérard, *Des diasporas d'artisans et de commerçants. Étude socio-géographique du commerce sénégalais en France*, Thèse de doctorat 3^e cycle, EHESS-CNRS, 1981, 240 p.
- SALIFOU A., «Malan Yavoh, un grand négociant du Soudan Central à la fin du X^{IX}e siècle», *Journal de la Société des Africanistes*, 42, 1972, pp. 7-27.
- SANE, Ousmane, *Le rôle des intermédiaires financiers dans le financement des PME au Sénégal* Thèse de sciences économiques, université Lumière Lyon 2, 1993, 360 p.
- SANOU I., *Le phénomène tontinier au Burkina-Faso, Étude de 69 cas*, UREF, *Notes de recherche*, n° 90-12.
- SECADEV Rapport d'activités et compte-rendu financier, N'Djaména, 31 janvier 1991.
- SCHRIEDER G., CUEVAS C.E., *The Structure and Importance of Informal Financial Group in Cameroon*, Seminar in Informal Financial Markets in Development, Washington, octobre 1989.
- SEIBEL H.D., «Les formes traditionnelles de coopération et leur rôle dans le développement au Libéria», *Informations Coopératives*, 1970, pp. 12-60.
- SEIBEL H.-D., SHRESTHA B.-P., «Dhikuli . The Small Businessman's Informal Self-help Bank in Nepal», *Savings and Development*, 1988, n° 2, pp. 183-200.
- SERVET Jean-Michel, *Genèse des formes et pratiques monétaires*. Thèse de doctorat d'État. Université Lyon 2, 1981, 495 p.
- SERVET Jean-Michel, *La confiance, un facteur décisif de la mobilisation de l'épargne*, Réseau thématique «Entrepreneuriat : financement et mobilisation de l'épargne, Paris : Uref-Aupelf, n° 1994-41, 28p.
- SERVET Jean-Michel, «La naissance des pratiques monétaires : des paléomonnaies aux monnaies frappées», in : *Encyclopédie Quillet-Actuel* 92, pp. 126-134.
- SERVET Jean-Michel, «Le système communautaire des Diola de Basse-Casamance (Sénégal) *Cahier AEH* (Université Lyon 2) n° 14-15, 1978, pp. 189-250.

- SERVET Jean-Michel, «Monnaie-riz et échanges à volume égal des Diola de Basse Casamance (Sénégal)», *Cahier Monnaie et financement* (Université Lyon 2) 1978, n° 7, pp. 1-27.
- SERVET Jean-Michel, «Paroles données : le lien de confiance», *Revue du Mauss*, n° 4, 1994, pp. 37-56.
- SERVET Jean-Michel, «Pièces, billets et monnaies primitives», *Économies et société*, série F n°30, 1986, pp.7-18
- SERVET Jean-Michel, Représentations de la monnaie et des formes d'épargne dans le quartier de Colobane, Rapport CNRS, unité 166, «Écologie des communautés villageoises», février 1990.(Enquête réalisée en collaboration avec G. Ducos, linguiste CNRS)
- SERVET Jean-Michel, "Un système alternatif d'épargne et de prêt : les tontines africaines" in : Catalogue de l'exposition *Banque et société humaine*. Paris : Association Française des Banques, 1986, pp. 163-170.
- SHANMUGAM Tiv. S., «Development Strategy and Mobilizing Savings through ROSCA : The Case of Malaysia», *Savings and Development*, 1989, n° 4, pp. 351-367.
- SHARPE William F., «Capital Asset Prices : A theory of market equilibrium under conditions of risk», *Journal of Finance*, septembre 1964, pp. 425-442.
- SHRAGGE Eric, «Community Based Practice : Political Alternatives or New State Forms» in : DAVIS L., SHRAGGE E., *Bureaucracy and Community. Essays on the Politics of Social Work Practice*, Montreal : Black Rose Books, 1990, pp. 137-173.
- SHRAGGE Eric, *Community Economic Development in Montreal. Some Political Questions*, 1991, Mimeo.
- SIMON Herbert A., *Sciences des systèmes, Sciences de l'artificiel*, Paris, Dunod, 1991.
- SOEDJEDE D. A., *L'épargne et le crédit informels au Togo - La tontine commerciale*, UREF, *Notes de Recherche*, n° 90-9.
- SOEDJEDE D. A., «Politique de financement de l'entrepreneuriat au Togo», communication présentée aux journées scientifiques de l'U.R.E.F. Financement, développement et culture de l'entrepreneur, Casablanca 16-18 février 1989.
- Statistics Canada, *Inquiry in the Active Population*, Ottawa, 1990.
- Statistics Canada, *Special Compilation From a Breakdown. «Division of Labour*, Ottawa, 1990.
- SUMATA Claude, *Contribution à l'analyse de l'hyperinflation en régime de dualité des changes : étude théorique avec références à l'économie zairoise*, thèse de sciences économiques, Université Paris X. 1994.
- SWACK Michael, «Community Finance Institutions» in : Bruyn, S. and J. Meehan, *Beyond the Market and the State. New Directions in Community Development*, Philadelphia : Temple University Press, 1987, pp. 79-96.
- Sy Cheikh Tidiane, *La confrérie sénégalaise des mourides*, Paris, Présence Africaine, 1969, 354 p.
- Sy Omar Saïp, *Rôles des mourides dans le développement des PME et des PMI au Sénégal*, Mémoire DESS, Centre de Développement, Université de Rennes I, Dec.1988, 92 p. + annexes.
- TARDITS C., *Porto-Novo, Les nouvelles générations africaines entre leurs traditions et l'Occident*, Paris 1958, p. 26.
- TIANI François Kéou, *L'intégration des banques dans l'économie du Cameroun*, thèse de sciences économiques, MFB, Université Lumière Lyon 2. 1992.
- Des tontines aux banques populaires*, numéro spécial d'*Histoires de développement*, (J.-J. Perennes ed.), n° 1, mars 1988, 52 p.
- TOURE Abdou, *Les petits métiers à Abidjan. L'imagination au secours de la conjoncture*, Karthala, 1985.

TRAVAUX CITÉS

- TUBIANA M.-J. «Sécheresse, ONG, et naissance de groupements précoopératifs (Tchad)», Journée d'Études : Transformations de l'environnement. Transformations des systèmes de production, CNRS-INALCO, 28 avril 1990, (dactylographié).
- TYMOWSKI Michal, «La ville et la campagne au Soudan occidental du XIVe au XVIe siècle», *Acta Polonica Historica*, n° 29, 1974, pp. 51-79.
- UICN, SCF, OXFAM, 1988 - *Rapport saisonnier du suivi alimentaire Delta Seno. Stratégies vivrières*. n° 5, oct.-déc., Bamako : SCF, UICN, OXFAM, 38 p.
- VAN SCHENDEL Vincent, TREMBLEY Diane, *Economie du Québec et de ses régions*, Sainte-Foy, Québec : Télé-Université, 1991.
- VERLET Martin, *Aspects humains de la pêche au lac Tchad*. 6 vol., Paris : BDPA, CTFT, 1965.
- VERNANT Jean-Pierre, *L'individu, la mort, l'amour*, Paris : Gallimard, 1989.
- VERNIMMEN P., *Finance d'entreprise. Logique et politique*, Paris : Dalloz, Collection Gestion Finances, 1986.
- VIGIER, J.-P., *Finances et solidarité*, Paris : Syros-Alternatives, 1991.
- VUARIN Robert, «L'argent des pauvres et l'argent des riches», Colloque IEDES-CEDEJ, Le Caire, 15-17 décembre 1989, 40 p.
- WEBER Max, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme: les sectes protestantes et l'esprit du capitalisme*, Paris, Presses Pocket, 1985, 286 p.
- WELCOMME R.L., *River Fisheries*. FAO Fisheries Technical Paper 262. Rome : FAO, 1985, 330 p.
- WORSLEY P., *Elle sonnait la trompette*. Paris, Payot, 1977, 315 p.
- ZIBANI Nadia, BOUCHEZ Denis, «Les migrations égyptiennes de main-d'oeuvre et leurs enjeux du point de vue de l'infatigable», *Revue Tiers Monde*, n° 121, janvier-mars 1990, 20 p.

REVUES ET PÉRIODIQUES

Épargne sans frontière. Techniques financières et développement, revue publiée à partir de 1985 par l'Association Epargne sans frontière avec pour objectif de rassembler les spécialistes des finances voulant être utiles aux pays en développement, de coupler l'épargne du Nord et celle du Sud dans le but de leur utilisation productive et de promouvoir la création de nouveaux produits financiers.

Notes de recherche du réseau thématique «Entrepreneuriat : financement et mobilisation de l'épargne» (UREF-AUPELF). Une quarantaine de documents ont été publiés depuis 1989 (information peut être obtenue auprès du coordonnateur du réseau, M. Bruno Ponson, ESCP, 79 avenue de la République, 75543, Paris Cedex 11)

Savings and development, revue bilingue (anglais/français) publiée par la Fondation Giordano dell'amore, institution créée par CARIPLO (Cassa di Risparmio delle province lombarde) à Milan.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	p. 5
AVANT PROPOS	P. 9
Jean-Michel SERVET : <i>Formes, raisons et devenir des modes informels d'épargne</i>	p. 19
1 - LES FONDEMENTS SOCIO-CULTURELS DES PRATIQUES FINANCIÈRES	
Jean-Michel SERVET - <i>Occidentalisation du monde et rencontre des imaginaires monétaires.</i>	p. 39
Josette RIVALLAIN - <i>Des paléomonnaies aux tontines africaines.</i>	p. 51
Joseph TUBIANA - <i>Regard sur les formes traditionnelles d'entraide en Éthiopie.</i>	p. 59
Nour-Eddine HADDAB, Pierre TRAIMOND - <i>Épargne informelle en Égypte et au Proche-Orient.</i>	p. 71
2 - ANALYSE ÉCONOMIQUE ET ANALYSE FINANCIÈRE DES PRATIQUES INFORMELLES D'ÉPARGNE ET DE PRÊT	
Michel LELARD - <i>Les pratiques informelles d'épargne et de crédit : une approche économique</i>	p. 85
Eddy BLOY - <i>Les tontines : une analyse financière</i>	p. 105
3 - PRATIQUES INFORMELLES, PRATIQUES ALTERNATIVES, CAS CONCRETS	
Michel DROMAIN - <i>Un adage à l'épreuve des faits : la place des femmes dans les tontines au Sénégal.</i>	p. 121
Christian RIETSCH - <i>Tontineurs et non-tontineurs à Niamey.</i>	p. 141

Maxime AKPACA - <i>Le rôle financier des boutiquiers au Sénégal.</i>	p. 165
Omar Saïp SY - <i>Les pratiques financières des mourides au Sénégal.</i>	P. 189
Eveline BAUMANN - <i>À chacun son bas de laine. Le comportement d'épargne en milieu pêcheur du Delta central du Niger (Mali).</i>	p. 201
Abdelsalam CHERIF, Marie-José TUBIANA - <i>Les banques de céréales au Tchad.</i>	P. 229

4 - RETOUR DE L'INFORMEL AU NORD, DE NOUVELLES SOLIDARITÉS FINANCIÈRES

Demba DIA - <i>Tontines africaines en France et frustration financière.</i>	p. 241
Marguerite MENDELL - <i>De nouveaux partenariats sociaux.</i>	p. 263

CONCLUSION

Jean-Michel SERVET - <i>Vers de nouvelles hypothèses</i>	p. 279
--	--------

TRAVAUX CITÉS	p. 291
----------------------	--------

Épargne et liens sociaux

Mise en page : Marc Hernu

La collection des «Cahiers Finance, Éthique, Confiance» est publiée sous la direction d'Hélène Ploix et Jean-Marie Thiveaud.

Épargne et liens sociaux
Études comparées
d'informalités financières

Mise en page : Marc Hernu

Les Cahiers «Finance, Éthique, Confiance» sont publiés sous la direction
d'Hélène Ploix et Jean-Marie Thiveaud.

FINANCE
ÉTHIQUE
CONFIANCE

Ouvrages déjà parus dans la collection
«Cahiers Finance, Éthique, Confiance»

La jurisprudence du Conseil des bourses de valeurs
sous la direction de Bruno de Maulde et Hélène Ploix

Le droit du délit d'initié en Europe
Claude Ducouloux-Favard et Jihad Azour

Déontologie et droit des activités financières
Alice Pezard, Jihad Azour et Guillaume Eliet

Épargne et liens sociaux.
sous la direction de Jean-Michel Servet

Souveraineté, légitimité de la monnaie
sous la direction de Michel Aglietta et André Orléan

Les défaillances bancaires
sous la direction de Christian Gavalda

•

Rapport moral sur l'argent dans le monde
édition 1994
édition 1995

Achévé d'imprimer
sur les presses de
IDF impressions

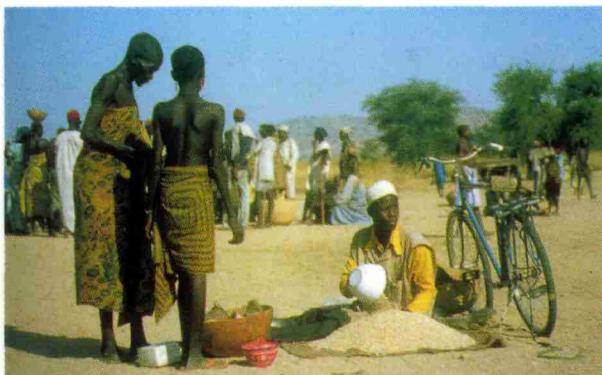
2^e trimestre 1995

N° ISBN : 2-911144-00-7

Dépôt légal : mai 1995

Créée à l'initiative de l'**Université des Réseaux d'Expression Française**, la collection *Universités francophones* s'insère, depuis 1988, dans le paysage éditorial international. L'**UREF** met ainsi à la disposition des étudiants et des chercheurs des ouvrages de haute qualité scientifique.

Rédigés par des équipes à caractère multilatéral, manuels, monographies et actes de colloques abordent des problématiques intéressant l'ensemble du monde francophone. En outre, ils s'adaptent, grâce à une politique de prix particulière, à ses différentes réalités économiques : autant de conditions contribuant à la reconnaissance et au succès de la collection.



ÉPARGNE ET LIENS SOCIAUX :
ÉTUDES COMPARÉES D'INFORMALITÉS FINANCIÈRES

par

Maxime AKPACA, Eveline BAUMANN, Eddy BLOY, Abdelsalam CHERIF,
Demba DIA, Michel DROMAIN, Nour-Eddine HADDAB, Michel LELART,
Marguerite MENDELL, Christian RIETSCH, Josette RIVALLAIN,
Jean-Michel SERVET, Omar Saïp SY, Pierre TRAIMOND,
Joseph TUBIANA et Marie-José TUBIANA

L'édition de ce Cahier est réalisée dans le cadre
du Programme international de recherche «Finance, éthique, confiance»,
organisé par la Caisse des dépôts et consignations et mis en œuvre par
l'Association d'économie financière.

250 FF.

Prix préférentiel UREF : 60 FF.

ISBN 2-911144-00-7

59.4666.0



9 782911 144004

